



Les Échos de Bramefarine

n° 65 – décembre 2014 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin



L'Éditorial du maire



À l'orée de cette nouvelle année 2015, le conseil municipal et moi-même présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à tout le village. L'année 2014 et cette toute première étape du nouveau mandat s'achève donc dans un contexte de satisfaction pour ce qui a été fait, mais aussi d'interrogation pour ce qui nous attend. La réforme territoriale, l'aménagement de nos territoires, l'abaissement annoncé des subventions qui nous seront versées constituent autant de problèmes que notre équipe municipale aura à cœur de résoudre, et au vu du travail qu'elle a effectué en 2014, je lui fais entièrement confiance.

Nous avons en effet essayé de poursuivre le plus harmonieusement possible les engagements pris par la municipalité précédente, en particulier pour les travaux d'assainissement qui avaient été projetés pour le hameau d'Avalon et les périmètres des captages de La Serve et de La Combe. Seul le plan local d'urbanisme (PLU) a

été repoussé pour 2015, où un nouveau projet d'aménagement du village (PADD) sera proposé à la population.

Un effort important a été porté sur la vie sociale, son organisation et la fréquence des entretiens avec les habitants. Nous avons prêté une attention plus particulière à l'école et aux temps d'activités périscolaires (TAP), où nous avons choisi pour ces derniers, avec l'aide des parents et des enseignants, une formule allégée, mais suffisamment élaborée pour permettre aux enfants d'exercer des activités ludiques, que nous avons souhaitées complémentaires de celles de l'école.

Enfin, nos rapports avec la communauté de communes ont progressé dans une atmosphère de collaboration franche et ferme tout à la fois. Si c'est avec plaisir que nous constatons petit à petit que cette dernière, plutôt d'essence citadine, prend de plus en plus en considération les spécificités rurales, notre avenir reste encore à construire. Ce sera certainement un des grands défis que notre conseil municipal aura à relever, et je me tourne plus particulièrement vers lui cette fois-ci pour lui présenter mes vœux de réussite dans cette grande entreprise.

Jacques Viret. ■

Sommaire :

Urbanisme par Pierre Zacharie Travaux d'assainissement et sur le réseau d'eau. PLU quoi de neuf
Animation par Marie-Laure Caporale 11 novembre 2014. Téléthon. Arbre de Noël des enfants
Vie Sociale par Andrée Kiezer TAP. Enquête sur les besoins des anciens. Solidarité de Noël
Finances / Communication par Michel Poinson Nos finances & projets en 2015. Internet pour tous. ■

Dans le prochain numéro :

Présentation du budget 2015.

Projets de la commission « Cadre de Vie » sur le patrimoine bâti, l'environnement et le tourisme rural. ■



Pierre Zacharie
3^e adjoint - Urbanisme

Urbanisme

Travaux d'assainissement à Avalon

Coût de l'opération : 160 000 € financés partiellement par le département et le syndicat des énergies de l'Isère (SÉDI) qui prend en charge la totalité des coûts d'enfouissement des lignes électriques.

Les travaux d'assainissement pour le hameau d'Avalon sont en cours. Il s'agit d'une tranche importante pour notre commune, tant par le montant des travaux engagés que par les difficultés et la gêne occasionnée par les travaux.

Une réunion publique d'information avec les habitants concernés a eu lieu en octobre afin de présenter le planning des interventions. À ce jour les travaux de pose des collecteurs principaux des eaux usées et des eaux pluviales entre le hameau d'Avalon et le raccordement au niveau de la route départementale sont effectués, les raccordements amont et aval restent à finaliser.

Les travaux d'assainissement et d'adduction en eau potable à l'intérieur du hameau démarreront début 2015.

À l'occasion de ces travaux nous procéderons également à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

Nous rappelons à tous les propriétaires qui bénéfi-



Partie haute du raccordement réalisé

cient de la mise en place du réseau d'assainissement public que le raccordement de leur habitation est **obligatoire et doit s'effectuer dans un délai de deux ans maximum** s'ils ne décident pas de le faire immédiatement.

Néanmoins nous recommandons à tous les usagers de profiter des travaux actuels pour effectuer ou faire réaliser leurs propres raccordements. En cas de revente de votre bien, la mise en conformité est obligatoire pour l'acheteur dans un délai d'un an ce qui génère aussi une moins-value pour le vendeur.

Les informations sur l'attribution des marchés sont visibles sur le site web de la mairie à « Commissions/Appels d'offres/Marchés ». ■

Travaux de protection des captages de La Serve et de La Combe



Vue de chantier de La Serve au moment de l'enfouissement des réseaux

Coût de l'opération : 331 500 € (dont 45 000 € de clôtures et portails des captages) financés en partie par le département et l'agence de l'eau.

Sur la route départementale, entre Les Rippelets et Les Bretonnières, se trouve le captage de La Serve qui alimente en eau potable une partie de la

commune. Cette ressource est précieuse, sans être encore rare, elle est limitée et mérite d'être protégée.

Il s'agissait de détourner les eaux de ruissellement de la route départementale afin de ne pas polluer la zone de captage de La Serve qui se trouve en contrebas. Les travaux importants sont terminés, reste à finaliser les enrobés.

Nonobstant les textes réglementaires qui définissent ce qui doit être réalisé pour protéger les abords des captages en eau potable, la protection de l'environnement immédiat des sources en eau potable est d'une évidence sanitaire et pour les générations futures.

Les propriétaires des terrains impactés par les périmètres de protection des captages ont reçu les arrêtés préfectoraux précisant les contraintes et interdictions sur ces zones.

Les travaux de protection du captage de La Combe seront engagés début 2015, ils représentent 20 % du budget total. ■



Pierre Zacharie
3^e adjoint - Urbanisme

Urbanisme

Entretien de la commune

Vous avez sans doute remarqué la présence de Sylvie au sein de l'équipe en place. Nous avons engagé un programme régulier d'entretien des abords et des chaussées, des espaces verts et publics.

Le planning des visites des points captages et de contrôle de la qualité de l'eau fait partie des responsabilités du personnel technique communal. Grâce à leur réactivité, un incident survenu à La Combe sur le réseau d'eau a pu être maîtrisé et la situation a été rétablie en quelques heures. Les agents de la commune ont distribué gratuitement de l'eau minérale aux habitants jusqu'à ce que la situation redevienne normale.

Le personnel du service Technique a également la charge de l'entretien et de la maintenance des bâtiments et installations de la commune (petites réparations et installations).

La surveillance et le nettoyage des pièges à matériaux dans les ruisseaux et des rigoles sur les routes communales font également partie de leurs missions de prévention en cas d'intempéries. ■



De g. à dr. : Patrick Montmayeul, Sylvie Lalouel, Gérard Tissot et Jean-Yves Paquet

Plan local d'urbanisme (PLU)

La clé de voûte du PLU pour notre commune ; c'est le projet d'aménagement et développement durable (PADD).

Dans le précédent numéro 64 d'août 2014 des *Échos de Bramefarine*, nous vous avons communiqué notre décision de modifier les procédures du PLU en l'état, et en particulier ce PADD.

Une réunion de travail, à laquelle tous les élus ont participé, a permis de faire ressortir l'abandon du centre bourg prédominant et exclusif sur Répidon tel qu'il avait été programmé par l'ancienne municipalité.

Les points clés du nouveau PADD seront donc proposés sur trois zones prioritaires :

- Le Répidon : aménagement/modernisation/mise en conformité des installations et bâtiments communaux existants. Cela concerne la mairie, l'école, la salle polyvalente Marie-Louise et les locaux techniques ;
- Avalon : développement touristique et culturel. Protection/conservation/embellissement du patrimoine bâti (la tour, la grange et le hameau), naturel et environnemental (le marais) ;

- La Combe : zone de développement de l'urbanisme (dans la limite des capacités en eau et des recommandations du Scot), logements pour personnes âgées.

Pour le reste nous resterons assez fidèles au projet élaboré par l'ancienne municipalité.



En matière d'urbanisme nous ne souhaitons pas créer de nouveaux bâtiments mais plutôt utiliser et aménager les bâtiments publics existants. Nous ne souhaitons pas de nouveaux lotissements privés ni d'habitations individuelles qui dénatureraient l'environnement ou l'architecture existants, mais nous privilégierons plutôt la restauration des bâtiments anciens qui sont

malheureusement parfois en mauvais état de conservation car inutilisés par leurs propriétaires actuels. Les nouvelles constructions ne seront pas autorisées entre les hameaux et seront limitées à quelques unités par an dans les espaces disponibles à l'intérieur des hameaux existants.

Voici les grandes lignes directrices de ce nouveau PADD que nous vous présenterons dès que possible en réunion(s) publique(s). ■



Marie-Laure Caporale
élue responsable
Animation

Animation

Les vœux du maire

2015

Le maire et le conseil municipal invitent les habitants de Saint-Maximin à la cérémonie des vœux 2015, **lundi 5 janvier 2015**, à **19 heures**, salle polyvalente Marie-Louise. ■

Commémoration du 11 Novembre

Une minute de silence... partagée par tous ceux qui étaient présents, ce matin du 11 novembre, devant le monument dédié à la mémoire de tous les soldats morts lors de la Grande Guerre de 1914-1918.

De nombreux habitants, aux côtés des élus, des délégations d'anciens combattants et résistants, des pompiers et des gendarmes ont participé à cette cérémonie.

Cette année, Jacques Viret, maire de Saint-Maximin avait souhaité la participation active des enfants de notre commune : c'est ainsi que, après le dépôt de gerbes et les discours officiels, des élèves de l'école se sont exprimés, en évoquant la guerre et ses douleurs. ■



Téléthon 2014 : 1 127 €



C'est avec les petits ruisseaux que l'on fait de grands fleuves de générosité...

Encore un beau succès pour le **Téléthon** organisé sur Saint-Maximin avec le concours des associations Les Cygnes de la Tour et l'ASSM, qui proposaient des animations, et en particulier la vente de la soupe et le concours de trottinettes.

La recette de 1 127 € a été remise avant Noël à l'AFM-Téléthon via l'association Pontch'éthon. Merci à la générosité de toutes et de tous. ■

Noël des enfants

Le **Noël des enfants** avec la collaboration de l'école et de l'association Vive l'école. Nous avons été nombreux à partager, dans une chaleureuse ambiance, les différentes animations proposées tout au long de l'après-midi de ce vendredi 19 décembre.



Dans la salle Marie-Louise, les enfants de chaque classe, ont offert un programme varié : acrobaties, chants et danses... Tous

ensuite ont apprécié le goûter et le chocolat chaud préparés et servis par Vive l'école. Puis, beaucoup d'entre eux se sont installés confortablement pour écouter des contes dits par Florence Bzeznik.

Vin chaud et soupe à l'oignon ont été proposés aux adultes, au moment du tirage de la tombola et de la distribution des lots qui a récompensé de nombreux gagnants !



C'est avec « Rêverie de Noël », thème du spectacle pyrotechnique coloré, ponctué par le feu d'artifice, offert par la commune, et l'arrivée du Père Noël dans un décor magique de lumière et de musique que s'est terminé, avec la distribution des papillotes, ce bel après-midi festif. ■

Vie Sociale



Andrée Kiezer
4^e adjointe -
Vie Sociale

Des nouvelles des temps d'activités périscolaires (TAP) à Saint-Maximin, après quatre mois de fonctionnement

L'exploration des « villages du monde », la thématique choisie cette année, va bon train : après le village de Saint-Maximin, les enfants se sont intéressés au Japon au travers d'activités variées



(création de personnages asiatiques, origami, découverte du sumo...). Au mois de janvier, à la demande des enfants, l'exploration se tournera vers l'Angleterre du 3^e millénaire ! Nul doute que l'imagination et la créativité vont se déchaîner autour de ce thème ! À l'issue de chaque période, une maquette est réalisée. L'ensemble des maquettes sera présenté en fin d'année, lors d'un vernissage. Les TAP rencontrent un vif succès auprès des enfants : les animatrices ont institué un système de smileys, permettant d'évaluer la satisfaction des enfants quant aux activités proposées : 49 smileys verts contre 7 rouges, résultat très appréciable et qui n'empêche pas, par ailleurs, les animatrices de prendre en compte toutes les remarques, même celles un peu moins positives.

Les TAP sont menés tambour battant grâce aux compétences et aux qualités des animatrices, en particulier d'Isabelle Roziau qui en est la coordinatrice, et de Mélanie Tops. En janvier, Florence Bzeznik viendra prêter main forte aux TAP, en

remplacement d'une animatrice en congé maladie. La commune tient à tenir ses engagements par rapport à la conception initiale des TAP, c'est pourquoi elle a fait le choix de recruter M^{me} Bzeznik afin que puisse perdurer le système d'ateliers tournants qui apporte la variété des activités.



Agnès Fouillet élue
responsable Vie
Scolaire

Seront également programmés ponctuellement dans les TAP des conseils municipaux d'enfants, animés par M. le maire, des interventions des anciens qui raconteront la vie d'autrefois à Saint-Maximin, ainsi que celles de parents ou grands-parents sur d'autres thèmes (techniques anciennes de photographie, découverte de métiers).

Pour faciliter le fonctionnement simultané de plusieurs groupes d'activités périscolaires, la salle polyvalente Marie-Louise est dotée d'un rideau amovible séparateur, installé pendant les congés de Noël, par l'entreprise Michel Paquet avec la collaboration du service Technique (coût de cet aménagement qui pourra également servir à d'autres occasions : 9 880 € TTC). ■



Aménagement de la cour de l'école

Sur le plan de l'école, une nouvelle cour de récréation a été aménagée pour les petits. Le gravier a été supprimé et remplacé par de l'enrobé ainsi qu'un tapis de résine absorbante et souple entourant le toboggan. Le bac à sable, légèrement plus grand, a été déplacé vers le grillage et est dorénavant recouvert par un filet amovible qui protège le sable de souillures tout en le laissant au contact de l'air. ■

Vie Sociale

Enquête auprès de nos anciens



*Andrée Kiezer
4^e adjointe -
Vie Sociale*

Durant ces derniers mois, nous avons frappé à la porte de 57 familles pour rencontrer les personnes de plus de 75 ans. Bien souvent modestes et discrètes elles nous ont ouvert leur porte pour discuter avec nous. Nous avons récolté les demandes de chacun, mais nous avons rencontré une population peu exigeante et pour résumer ce travail d'enquête il y a peu de demandes d'aide. Ce qui est, en soi, une très bonne

nouvelle, car cela atteste de l'autonomie des personnes rencontrées.

Bien que peu nombreuses, toutes les demandes d'aide – aide à domicile en milieu rural (ADMR), mutuelle sociale agricole (MSA) et caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) – qui nous ont été transmises ont abouti.

Si vous avez des demandes personnalisées, nous vous rappelons qu'une permanence sociale avec Andrée Kiezer a lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 heures à 10 heures, à la mairie de Saint-Maximin. ■

Colis de Noël

La distribution par les élus, à votre domicile, des colis de Noël (pour les 102 personnes éligibles – plus de 70 ans) s'est déroulée à partir du 20 décembre. En cas d'absence les colis sont tenus à votre disposition à la mairie.

En cette période de fêtes de fin d'année, où nous aimons nous retrouver en famille ou entre amis, c'est l'occasion de renouer des liens indéfectibles avec nos proches, c'est aussi le moment de célébrer l'année écoulée et de faire des projets.

Pour certaines et certains d'entre nous, cette période n'est malheureusement pas vécue ainsi.



Nous avons une profonde et sincère pensée pour ceux qui sont les plus démunis, les plus fragiles, les plus seuls, les personnes affectées par la maladie et à tous ceux qui souffrent dans leur cœur ou leur chair.

Nous espérons, par nos modestes actions, notre présence, notre soutien, pouvoir contribuer à les aider à surmonter leurs épreuves et leur adressons nos vœux les plus sincères de prompt rétablissement, de quiétude et de bonheur retrouvé.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de passer de joyeuses fêtes de Noël. ■

Finances

Préparation budgétaire 2015



*Odile Chabert élue
responsable Finances*

Nous nous attendons en 2015 à une baisse des dotations de l'État de l'ordre de 30 % sur le budget de fonctionnement.

C'est le résultat de la mise en œuvre des restrictions et

coupes budgétaires annoncées.

Les finances des collectivités territoriales ne peuvent pas être en déficit, leurs budgets doivent être équilibrés. Ce qui signifie que notre budget communal de fonctionnement (hors investissements et subventions) est très largement conditionné par les dotations de l'État, de la région, du département ou de la communauté de communes car ces dotations correspondent aux impôts nationaux et régionaux collectés pour lesquels une partie nous est versée.



En d'autres termes, nous devons être particulièrement vigilants en 2015 pour aligner nos projets à notre budget.

Chaque commission élabore en ce moment ses priorités dans son domaine. Une synthèse sera ensuite soumise au vote du prochain conseil municipal (prévu le 30 janvier), qui fixera les priorités pour l'année.

Le vote du budget définitif aura lieu le 26 mars car nous devons attendre fin février pour recevoir la transmission du montant définitif des dotations de l'État.

Nous serons amenés à faire des choix selon les priorités établies et les moyens qui seront à notre disposition. Le prochain numéro de ce bulletin d'informations se fera l'écho des décisions prises. ■

Communication

Dématérialisation des flux avec la trésorerie



*Michel Poinson
2^e Adjoint -
Administration &
Communication*

La direction générale des finances a lancé depuis plusieurs mois un grand projet de modernisation de l'administration publique. Notre commune, bien que petite, est dotée d'un outil informatique et de

logiciels de gestion administrative et comptable performants. C'est grâce à ces fondations construites par les élus du précédent mandat que nous pouvons aujourd'hui franchir une nouvelle étape dans la modernité et accompagner ce projet de « dématérialisation des flux ».

Il s'agit en fait de ne plus transmettre les pièces



comptables « papier » pour les demandes de paiement ou versement au Trésor public. De même, la signature manuscrite du maire sera remplacée par une signature codée avec une clé électronique.

Des tests ont été effectués avec succès par le secrétariat de la mairie. La première phase de ce projet entrera en application au 1^{er} janvier 2015.

À terme, également, les comptes rendus et documents officiels qui sont transmis à la préfecture seront dorénavant transmis sous format de fichiers électroniques. La conséquence directe est une nouvelle gestion des archives, moins encombrante qu'aujourd'hui. ■

Communication

Le Très haut débit pour Saint-Maximin



Michel Poinson
2^e Adjoint -
Administration &
Communication

Nous bénéficions d'un plan numérique Très haut débit qui va nous propulser dans le XXI^e siècle.

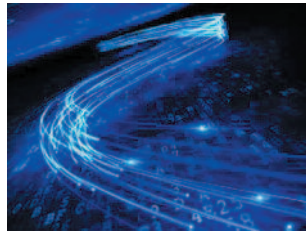
Il s'agit du plan Très haut débit pour l'Isère qui consiste à doter le département d'une infrastructure publique de réseau numérique Très haut débit (THD) grâce à l'installation et au raccordement des usagers à la fibre optique.

L'objectif est de déployer cette technologie pour 83 % des foyers et 90 % des entreprises dans les sept prochaines années. Les 100 % sont prévus pour 2027. Le coût de la première phase est estimé à 353 millions d'euros.

Notre chance, à Saint-Maximin, est que nous soyons proches d'un « nœud de raccordement ». En

d'autres termes, il est prévu que tous les foyers (309 recensés à ce jour) soient raccordés à la fibre optique THD d'ici 2021.

Ce que cela va changer... à ce jour les capacités des lignes téléphoniques en cuivre sont saturées, les opérateurs classiques n'investissent plus et maintiennent seulement le réseau. Les aléas de l'environnement (arbres, neige) peuvent provoquer des ruptures de lignes. Le débit actuel sur Saint-Maximin est situé entre 2 Mb et 4 Mb selon les opérateurs et fournisseurs



d'accès Internet.

Demain avec le THD on passera à 100 Mb soit jusqu'à cinquante fois plus rapide !

Dans le même « tuyau » pourront passer téléphonie, Internet et télévision sans aucune perturbation.

Pour en savoir plus, retrouvez l'article sur le THD d'*Isère magazine* publié en octobre dernier. ■

Site Internet de la commune

Nous remercions tous nos abonnés à la *Lettre d'information* de la commune et espérons que vous avez apprécié la fréquence et le contenu des informations que nous vous transmettons.

Nous invitons tous ceux qui ont accès à Internet à s'inscrire sur le site de la commune, les informations publiques de la commune, les événements, les invitations, les comptes rendus sont systématiquement publiés plus tôt sur le site Internet par rapport au bulletin d'information et aux affichages publics.

Faites nous part de vos remarques, et suggestions. ■



État civil *Seuls sont publiés les avis de naissance et de mariage ayant reçu un accord des familles pour leur communication.*

Décès : 5 juin 2014, Maurice Paquet.

Mariages : 12 juillet, Arnaud Chaussard & Audrey Barthet ; 23 août, Mathieu Fournier & Anne-Laure Thomas, 23 août, Gérard Mathon & Anne Schack Steenberg. ■

Inscription sur les listes électorales : avant le 31 décembre

Les dates des deux tours des prochaines élections départementales ont été arrêtées aux

dimanches 22 et 29 mars 2015.

Pour voter, il faut réunir les conditions suivantes :

- avoir la nationalité française ;
- avoir plus de 18 ans le jour du vote ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit sur la liste électorale.

Inscription sur les listes électorales :

- pour les nouveaux habitants, français : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- pour les membres de l'Union européenne et les Français de l'étranger : s'adresser en mairie ou consulter le site Internet du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr.

Le mercredi 31 décembre 2014, la permanence d'ouverture au public est maintenue (15 heures-16 h 30). ■